

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Organisations et gestion de projet</b>		2025-2026	
<b>Code</b>	T.TS.SO352.F9.F.26	<b>Type de formation *</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b>	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2 <b>Organisation</b> Crédits ECTS *		<b>Langue</b>	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français		
6 ECTS					

- 3 **Prérequis**
- avoir validé le(s) module(s)
  - avoir suivi le(s) module(s)
  - Pas de prérequis
  - Autres

### Autres prérequis

- 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

#### Compétences visées :

- 8 : Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.  
 7 : Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.  
 6 : Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

#### Objectif général

L'objectif général de ce module est d'acquérir une compréhension approfondie du fonctionnement, des limites et des enjeux des organisations sociales, en explorant et en analysant les divers déterminants qui les structurent dans une perspective mésosociale.

#### A l'issue de ce module, les étudiant-e-s sont capables de :

- Identifier les différentes formes organisationnelles, incluant leurs structures et statuts juridiques, ainsi que les déterminants internes et externes qui influencent leur fonctionnement, tels que la stratégie, la gestion, les mandats de prestations, la charte institutionnelle, la communication, les ressources humaines et financières, les prestations, le public cible, les besoins et les processus d'évaluation.
- Analyser et situer le rôle du travail social au sein des organisations sociales.
- Identifier les différentes parties prenantes impliquées dans l'organisation et comprendre leurs rôles respectifs.
- Mobiliser des outils de gestion de projet ainsi que des méthodes d'analyse institutionnelle pour analyser et intervenir efficacement dans les organisations sociales.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Éléments de définition de l'organisation.
- Outils de gestion de projets et d'analyse des organisations.
- Nouvelle gestion publique : des politiques publiques ...aux mandats de prestations.
- Eléments de la sociologie des organisations.
- Déterminants de l'organisation : la culture d'entreprise, les ressources humaines et financières, la gouvernance, les formes juridiques des organisations, l'évaluation et la communication.
- Analyse institutionnelle.

**Formes d'enseignement**

Apprentissage hybride (blended learning) : combinaison de séquences de formation à distance et de formation en présentiel.

- Cours ex cathedra sous forme de capsules vidéo, Podcasts, PPT, lectures et documentation (à distance).
- Classes inversées (en présentiel).
- Cours dirigés thématiques en groupes d'étudiant-e-s suivis par des professeur-e-s coaches (en présentiel ou évt à distance).
- Tétrisation des contenus des modules F8 (macro-social) et F9 (mésosocial) et articulation théorie/pratique
- Coaching terrain par un-e représentant-e d'une organisation sociale (en présentiel ou à distance).
- Étude de cas.
- Exemples emblématiques.
- Présentations orales en groupe et en plénum (pitches).

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation se compose de deux parties :

1. Un questionnaire à choix multiple (QCM) qui a lieu le jeudi 7 mai 2026 de 11h00 à 11h45. Il s'agit d'un examen individuel sur table sans documentation (30 questions à répondre en 45 min).

Le QCM représente 30% de la note finale, soit 30 points.

2. Un livrable écrit sous forme PPT (10 Slides, sans la page de garde, la table des matières et la bibliographie) au plus tard le dimanche 7 juin 2026 à minuit. Ce livrable doit être envoyé à l'adresse email suivante : [hets-modules-f8-f9@hefr.ch](mailto:hets-modules-f8-f9@hefr.ch).

Un examen oral de groupe d'une durée de 30 minutes, soit 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions. La session d'examens oraux se déroule entre le mercredi 10 juin 2026, le mercredi 17, le jeudi 18, le vendredi 19 juin 2026 et entre le mercredi 24, le jeudi 25, le vendredi 26 juin 2026, toute la journée. Le jour et l'heure seront communiqués à chaque groupe en temps voulu sur la plateforme moodle.

L'examen oral et le livrable représentent 70% de la note finale, soit 70 points.

Trois prérequis pour se présenter à l'examen oral :

1. La passation du QCM
2. Le dépôt du livrable écrit en temps et en heure, selon les formes prescrites
3. Un taux d'au moins 80% de fréquentation des CDT et des CI est nécessaire pour se présenter à l'examen oral

La note finale individuelle du module s'obtient en cumulant les points obtenus aux deux parties 1) et 2) susmentionnées qui doivent être réalisées durant une même session d'examen.

Les deux parties 1) et 2) de l'évaluation constituent une échelle de notation comptabilisant 100 points au total. La note E (suffisance) s'obtient avec 60 points.

Les aspects formels sont précisés et détaillés dans un document « modalités pédagogiques, conditions d'évaluation et de répétition du module » ad hoc qui se trouve sur Cyberlearn de Moodle.

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

- pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

- pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

"L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020).

**En cas d'obtention de la note F à la session de juin, les possibilités de répétition sont les suivantes :**

- Passer une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors de la deuxième session d'examen prévue durant l'année académique.
- Répéter le module, en fréquentant à nouveau les enseignements et en passant l'évaluation prévue en fin de module l'année académique suivante. (Attention, les modalités d'évaluation du module peuvent varier d'une année académique à l'autre).

L'étudiant-e doit annoncer par écrit (email) à la responsable du module et au secrétariat secretariat-ts@hefr.ch, au plus tard dix jours après la réception du courrier lui notifiant la note F, la modalité de répétition retenue. Passé ce délai, la modalité a) s'applique automatiquement par défaut.

Si l'option de répétition a) est retenue, les modalités de la session de septembre 2026 sont les suivantes :

**Partie 1 :**

Un examen sur table individuel sans documentation : questionnaire à choix multiple (QCM) qui a lieu le **jeudi 27 août 2026**. L'horaire sera précisé, en temps voulu, par le secrétariat académique aux étudiant-e-s concerné-e-s.

**Partie 2 :**

Un livrable écrit individuel retravaillé sous forme PPT (10 slides, hors page de garde, la table des matières et la bibliographie). Il doit être transmis au plus tard pour le **mardi 25 août 2026** à midi à l'adresse email suivante : hets-modules-f8-f9@hefr.ch.

Un examen oral individuel d'une durée de 15 minutes qui consiste en un échange de questions-réponses portant sur l'ensemble du livrable retravaillé.

Cas particuliers : les répétitions liées à une fréquentation insuffisante aux CDT et aux CI ainsi que les premières passations des examens lors de la session de septembre font l'objet d'un dispositif spécifique. La durée de l'examen oral est alors fixée à 25 minutes, réparties comme suit : 15 minutes de présentation de l'analyse puis 10 minutes d'échanges sous forme de questions-réponses.

La session des examens oraux se déroulera à l'une des dates suivantes : **vendredi 28 août, mercredi 2 septembre et vendredi 4 septembre 2026**. Le jour et l'heure de passage exacts seront communiqués, en temps voulu, par le secrétariat académique aux étudiant-e-s concerné-e-s.

Deux prérequis sont nécessaires pour se présenter à l'examen oral de répétition :

- La passation du QCM
- La transmission du livrable en temps et en heure, selon les formes prescrites

La pondération des différentes parties évaluées pour le décompte de la note finale est identique à celle de la session de juin.

Les aspects formels du module F8 sont détaillés et précisés dans le document intitulé « modalités pédagogiques, conditions d'évaluation et de répétition » ad hoc disponible sur la plateforme moodle de Cyberlearn.

**8 Remarques**

L'inscription à la plateforme Moodle de Cyberlearn est obligatoire.

9 **Bibliographie**

Quelques ouvrages :

- Bernoux, P., (2009). La sociologie des organisations. Editions du Seuil. Paris.
- Buttrick, R. & Chanson, G. (2015). *Gestion de projets : Le guide exhaustif du management de projets*. France : Pearson. 5e édition.
- Delavallé, E. (2018). Savoir décrypter les organisations. L'intelligence organisationnelle au service de la performance de l'entreprise. Maxima : Paris.
- Mintzberg, H., (2015). Le management, voyage au centre des organisations. Editions d'organisation : Paris.
- Peter, L.J., & Hull, R., (2011). Le principe de Peter. Librairie générale française.
- Saussois, J.-M. (2012). *Les organisations*. État des savoirs. Auxerre, France : Sciences humaines.
- Thévenet, M. (2010). La culture d'entreprise. Paris : Presse universitaire de France, Que sais-je ?

Des sources bibliographiques seront transmises par le responsable du module et les différent-e-s intervenant-e-s lors des cours ex-cathédraux et des cours dirigés thématiques.

10 **Enseignant-e-s**

Fridez Emmanuel  
Guex Chantal  
Gutjahr Elisabeth  
Lambert Béatrice  
Oesch Adrien  
Plaschy-Gay Nelly  
Renevey Benoît  
Widmer Marc  
Wunderle Dominique

**Responsable de module \***

Emmanuel Fridez

**Descriptif validé le \***

1<sup>er</sup> février 2026

**Descriptif validé par \***

Etienne Jay  
Responsable de filière